

des produits agricoles et agroalimentaires. Ces discussions ont été engagées lors d'une réunion de « délégation commerciale » entre le ministre Marchi et son homologue israélien au cours d'une mission de développement des affaires dans la région, au mois de février. Les producteurs et exportateurs canadiens ont fait savoir au gouvernement que les secteurs prioritaires dans lesquels le Canada devrait s'efforcer d'améliorer l'accès au marché israélien comprennent le poisson, les fruits et légumes frais et congelés, et les mets préparés congelés.

CISJORDANIE ET BANDE DE GAZA

Le Canada s'est engagé à accorder aux produits originaires de la Cisjordanie et de la bande de Gaza le même traitement commercial préférentiel que celui consenti aux produits originaires d'Israël. Le Canada et l'autorité palestinienne ont récemment conclu avec succès leurs négociations concernant un instrument pour promouvoir nos relations commerciales et d'investissement. Le Cadre commun Canada-Palestine sur la coopération économique et le commerce améliorera l'accès au marché et les procédures douanières, tout en soutenant les industries émergentes dans ce marché.

Les progrès du processus de paix du Moyen-Orient simplifieront le mouvement de produits en provenant et à destination de la Cisjordanie et de Gaza. L'ouverture de l'aéroport international de Gaza donne un nouvel accès aux exportateurs à Gaza et aux autres pays arabes voisins.

ARABIE SAOUDITE

Les négociations multilatérales concernant l'adhésion de l'Arabie saoudite à l'OMC ont commencé en mai 1996. L'objectif sous-jacent du Canada dans les négociations bilatérales et multilatérales est de parvenir à une réforme et à des engagements sur l'accès au marché compatibles avec le rôle de l'Arabie saoudite dans le commerce et les investissements mondiaux et avec son importance pour le Canada, dont il est le premier marché d'exportation au Moyen-Orient, 305 millions de dollars de produits ayant été exportés dans ce pays en 1998. L'IED canadien en Arabie saoudite s'élève à 6 millions de dollars et le potentiel d'investissement est élevé, étant donné l'annonce par l'Arabie saoudite de nouvelles exigences pour les investissements dans le

secteur de la production et de la transmission d'électricité (160 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années), des télécommunications (8 milliards de dollars au cours des dix prochaines années) et du gaz naturel (5,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années).

Un groupe de travail de l'OMC sur l'adhésion de l'Arabie saoudite continue son examen complet du régime de commerce extérieur de l'Arabie saoudite. La cinquième réunion du groupe de travail a eu lieu en novembre 1998 et avait pour but de discuter les préoccupations que les membres ont encore à propos de domaines tels que les obstacles techniques, les évaluations douanières et le régime agricole de l'Arabie saoudite. Des séances de négociation Canada-Arabie saoudite sur l'accès au marché ont eu lieu en février et en novembre 1998. En général, les progrès concernant l'adhésion restent lents : les négociations bilatérales, par exemple, sont encore à leurs débuts. Répondant aux pressions du Canada et d'autres membres de l'OMC, l'Arabie saoudite a présenté des offres révisées d'accès au marché pour les produits et services; cependant, aucune des offres ne permettrait aux exportateurs canadiens d'avoir réellement un meilleur accès aux marchés. Le Canada continuera de demander une baisse des taux tarifaires dans des exportations agricoles et industrielles clés telles que les grains, le poisson, le bois et les produits automobiles. Le Canada cherche également à obtenir l'acceptation par l'Arabie saoudite des accords zéro-zéro existants, de l'ATI et de l'Accord pharmaceutique, un engagement exécutoire à l'égard de ces offres tarifaires et l'adhésion à l'Accord sur les marchés publics. En ce qui concerne les services, le Canada cherche à obtenir un accès plus ouvert et plus prévisible pour ses fournisseurs de services dans des secteurs clés tels que les télécommunications, les services professionnels, une grande variété de services financiers et d'autres services aux entreprises. Pour les engagements de services horizontaux, le Canada aimerait voir des améliorations dans l'offre de services de l'Arabie saoudite concernant les types et le niveau autorisés de présence commerciale étrangère et la possibilité pour des personnes agissant à titre individuel ou en tant que représentants de sociétés canadiennes de service d'être admises en Arabie saoudite de façon temporaire pour fournir des services. Les négociations bilatérales et les négociations avec ce groupe de travail continueront en 1999 et beaucoup de travail devra être effectué avant que l'Arabie saoudite ne puisse adhérer à l'OMC.